



Rubrique: Concordats

Sous-rubrique: Sursis concordataire provisoire

Date de publication: SHAB - 26.08.2019

Numéro de publication: NA01-0000000219

Canton: VD

Entité de publication:

Tribunal d'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois,
Rue des Moulins 8, 1400 Yverdon-les-Bains

Sursis concordataire provisoire Martin & Co SA

Entité requérante:

Martin & Co SA
CHE-108.521.409
Rue de Cossonay 28
1040 Echallens

L'entité requérante a obtenu le sursis concordataire provisoire.

Bains, rue des Moulins 8.

Les créanciers intéressés peuvent se présenter à cette audience pour fournir les renseignements qu'ils pourraient posséder sur la situation du débiteur.

Remarques juridiques:

Publication selon l'art. 293 LP.

Organe décisionnel:

Tribunal d'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois,
Case postale, Rue des Moulins 8, 1401 Yverdon-les-Bains

Commissaire provisoire:

Monsieur Thierry Zumbach, Route de Cossonay 192, 1020
Renens

Début du sursis concordataire provisoire: 23.08.2019

Durée du sursis concordataire provisoire: 2 mois

Fin du sursis concordataie provisoire: 31.10.2019

Négociation sur l'octroi du sursis concordataire définitif:

15.10.2019, 09:00 Uhr

Tribunal d'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois
Rue des Moulins 8
1401 Yverdon-les-Bains

Par décision du 23 août 2019, communiquée le même jour, la Présidente du tribunal d'arrondissement de La Broye et du Nord vaudois accorde à MARTIN & CO SA, Route de Cossonay 28, Case postale 252, 1040 Echallens, un sursis provisoire jusqu'au 31 octobre 2019 et désigne en qualité de commissaire au sursis provisoire, Monsieur Thierry Zumbach, Route de Cossonay 192, 1020 Renens.

Il sera statué sur la demande de sursis concordataire, présentée par MARTIN & CO SA, à l'audience du mardi 15 octobre 2019, à 09:00 heures, en salle du tribunal, à Yverdon-les-